

LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS : LES FONDAMENTAUX

| | |
|--------------------|--|
| DUREE | 2 jours |
| DATES | 7, 8 octobre 2010 |
| LIEU | Institut régional d'administration de Nantes |
| INTERVENANT | François RAGEUL, Consultant |

OBJECTIFS

Connaître l'essentiel du code des marchés publics ainsi que les documents associés.
Identifier les principales dispositions pour sa mise en oeuvre.

PUBLIC : Tout agent dépendant d'un pouvoir adjudicateur.

PROGRAMME

Le contexte de l'achat public

- les principes fondamentaux de la commande publique,
- déontologie et éthique.

Le code des marchés publics

- présentation et définitions,
- modifications intervenues depuis 2006.

De l'expression du besoin à la notification

- préparation du contrat,
- formes et contenus des marchés publics : constitution du dossier de consultation,
- les trois logiques : publicité, procédure, contrat,
- la consultation et le choix du titulaire.

Les principales phases de la commande.

Litiges et règlements.

Jurisprudence dans le cadre de la préparation et de l'exécution des contrats.

La dématérialisation des marchés publics

- publications en ligne,
- offres dématérialisées,
- actions obligatoires 2010.

MÉTHODE : Exposés, échanges d'expériences. Examen des procédures et de la jurisprudence. Approche des autres réformes notamment des CCAG.